



AUGMENTATION DES HSA COMPLÉMENT DE SERVICE À VOLONTÉ

FÉVRIER 2021

Les HSA sont a priori nécessaires. Rares sont les établissements où tous les professeurs d'une discipline font exactement leur obligation de service. Mais avoir plus d'HSA que nécessaire crée des situations ubuesques, et multiplie les compléments de service.

La forte hausse des HSA dans notre académie en 2021 est un danger pour les postes de nombreux collègues. En effet, les chefs d'établissement ont l'obligation de respecter la répartition Heures Postes / HSA que leur alloue le rectorat. En 2021, les chefs d'établissement doivent en moyenne distribuer environ 1,7 HSA par enseignant.



Si, dans le collège A, 5 certifiés de mathématiques se partagent pile 90h de service, personne ne peut prendre d'HSA. Cela bloque la répartition. Les services du rectorat peuvent alors envoyer un collègue faire un complément de service de 9h dans le collège B. Les 9h qu'il faisait dans le collège A seront alors réparties en HSA sur les 4 autres collègues.

Tout le monde est perdant, sauf l'État qui a bien économisé ! Comme les HSA sont moins bien payés que les Heures Postes, nous avons estimé en 2021 à 10 millions d'euros les économies réalisées dans notre académie.

ET ON FAIT QUOI ?

Les HSA sont tentantes pour augmenter un salaire faible. Mais c'est un moyen pour l'Administration de continuer à sous-payer les enseignants, tout en créant artificiellement des compléments de service

C'est pourquoi le Sgen-CFDT s'est opposé à l'augmentation des HSA au Ministère comme au Rectorat. Nous intervenons dans les établissements pour parvenir à une répartition "la moins pire" possible.